



PLAN LOCAL D'URBANISME DE
SAINT-FELIU D'AVALL

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U.

Parc photovoltaïque « Energies des Bouzigues »

2-5 Plan de zonage
Echelle communale

Document de travail n°3 - Mai 2021

JÉRÔME BERQUET
URBANISTE
Jérôme Berquet - Urbaniste O.P.Q.U.
Consultant en Planification & Urbanisme réglementaire
Le Dôme - 1122, avenue du Pirée - 34000 Montpellier

ES SIG
ELLIPSIG
Conseil & prestation en géomatique
Future Building 1 - Avenue des Platanes - 34970 Lattes

LEGENDE

--- Limites de Zones et de Secteurs

■ Emplacement réservé

□ Espace boisé classé à conserver ou à créer

▨ Recul L111-6 (Loi Barnier)

***** Sites archéologiques
Ce repérage a une valeur informative et peut concerner plusieurs parcelles ; pour une utilisation plus précise, se référer à l'annexe Archéologie

* Eléments de paysage identifiés

••••• ZAD créée par Arrêté préfectoral

0 50 100 m

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie
1	Élargissement de voirie / 3m	Commune	4869 m ²
2	Aménagement publics création de places de stationnement	Commune	2984 m ²
3	Aménagement publics création de places de stationnement	Commune	2984 m ²
4	Élargissement de voirie / 8m	Commune	4869 m ²
5	Aménagement publics et stationnement en liaison avec la desserte ferroviaire (PDU)	Communauté d'agglomération PMCA	2984 m ²
6	Élargissement de voirie / 7 m	Commune	4869 m ²
7	Équipement publics notamment sportifs (stade...) et aménagement publics (accès, circulation, stationnement...)	Commune	2960 m ²
8	Élargissement de voirie le long de la RD 16 vers le cimetière	Commune	4869 m ²
9	Élargissement de voirie / 4m	Commune	4869 m ²
10	Élargissement de voirie / 3m	Commune	678 m ²

